

Baiona Berria

L'ALTERNATIVE POUR BAYONNE

74 rue d'Espagne - Ancien Tribunal - 64100 Bayonne - Téléphone : 06 63 14 90 41 / 05 59 25 51 81



Conseil municipal - Séance de décembre 2003

N°6 - 2004ko Urtarrila - Janvier 2004

QUARTIER DES HAUTS-DE-SAINTE-CROIX

De plus en plus pauvre...

Depuis ces derniers mois, la MVC des Hauts-de-Sainte-Croix focalise sur elle - et pour cause ! - beaucoup d'attention. Elle ne constitue pas hélas le seul sujet de préoccupation sur le quartier.

En un an en effet, les habitants de l'avenue Jouandin ont vu se fermer les portes de leur Guyenne-et-Gascogne ainsi que celles de leur bureau de

tabac, deux commerces de proximité, importants s'il en est. Par ailleurs, a été programmé le transfert du Club Bouliste et de son local, l'unique espace naturel de lien social sur les Hauts-de-Sainte-Croix. Sans parler des difficultés actuelles traversées par le COB...

Mais de tout cela, il n'en est point question au sein du Conseil municipal...

SIEGE DE L'AVIRON BAYONNAIS

Un projet surdimensionné

1 740 000 euros hors taxes, soit plus de onze millions de francs, c'est le coût estimatif du réaménagement, en bord de Nive, du siège de l'Aviron Bayonnais.

Le projet a été voté en séance du Conseil du 16 décembre, les élus de Baiona Berria s'y étant pour leur part opposés, le jugeant surdimensionné. Car sous couvert de répondre aux demandes des diverses sections du club omnispport, il s'agit aussi et surtout d'offrir ici à l'Aviron Bayonnais Rugby Pro, 210 m² de bureaux, un mini-

mum considéré comme indispensable à son standing, professionnalisme oblige. Mais celui-ci coûte déjà très cher au contribuable bayonnais : 579 307 euros de subvention pour 2004 votés lors de la même séance de décembre (3,8 millions de francs).

Notre proposition ? Mettre à disposition de la SA Rugby Pro un bureau dans la future maison des associations de Glain ou lui réserver l'un de ceux prochainement et chèrement aménagés sous les tribunes du stade Dauger.

Lors du dernier Conseil de l'année 2003, la majorité municipale a donc approuvé les statuts de la future Société d'Economie Mixte ayant pour objet l'acquisition et la gestion du golf de Bassussarry, SEM dans laquelle la ville de Bayonne sera l'actionnaire principal.

Créé il y a une petite quinzaine d'années, le golf de Bassussarry avait une seule raison d'être : constituer le produit d'appel d'une vaste opération immobilière (240 maisons environ) menée par le groupe Eiffage, troisième groupe français du BTP.

Peu importe alors que sa filiale Makila SA, en charge de la gestion du golf, ait affiché, des années durant, un déficit chronique : son programme immobilier a marché à merveille. Celui-ci aujourd'hui terminé, Eiffage se débarrasse donc de son golf pour 2 745 000 euros, soit grosso modo, le montant des dettes de la SA Makila... Bien évidemment, le Maire de Bayonne n'a pas voulu répondre à nos questions sur le sujet. Pas plus qu'à celles

concernant la "maîtrise du foncier", l'un de ses arguments pour lequel nous avons émis d'autres sérieux doutes : car si Eiffage se défait de son golf et de ses 77,5 hectares, deux de ses filiales gardent par contre bien au chaud plus de quarante hectares prometteurs et jouxtant le 'dix-huit trous'. Question maîtrise foncière, on ne fait pas mieux !

Quant à la vitrine touristique que constituerait cet équipement pour l'image de Bayonne, nous préférierions ô combien celle d'une Cité qui se bat plutôt pour conserver ses emplois industriels, qui imagine des solutions pour répondre aux énormes besoins en logement, ou encore qui s'engage résolument pour une université de plein exercice et pour un département Pays Basque !

Que Monsieur Grenet et son équipe municipale le veuillent ou non, le golf n'est rien d'autre qu'un sport élitiste, pour nantis. Et cette réalité est à mille lieux des préoccupations quotidiennes de la population bayonnaise.

TERRAINS DE GLAIN - MAISON DES ASSOCIATIONS

Et un avenant... un !

Comment concevoir une Maison des Associations sans y associer ou même solliciter les principales intéressées ? A cette question posée par Baiona Berria lors du vote du projet en juillet 2002 (voir notre Bulletin n°3), le Maire opta pour le

silence radio. D'où notre vote défavorable à l'encontre de cet équipement dont la construction était alors estimée à 3 049 388 euros. A la séance du Conseil du 16 décembre, nous nous sommes à nouveau prononcés contre le premier avenant à ce projet qui fait grimper la facture à un peu plus de 27 millions de francs ! Raison principale : une extension des surfaces de 10% pour satisfaire la demande des Croisés de Saint-André. Quant à savoir qui seront les autres utilisateurs des lieux, le Maire entretient toujours le plus total mystère...

Urte berri on !

2004

Bonne année !

**RMI -RMA : vers
toujours plus d'insécurité**

Plusieurs bénéficiaires du RMI habitant Bayonne, nous ont sollicité afin que nous nous fassions l'écho de leurs inquiétudes quant à la nouvelle réforme du RMI et de la création du Revenu Minimum d'Activité.

Partageant leurs craintes, nous vous demandons que le Conseil se prononce sur l'abandon de ces nouvelles dispositions. Celles-ci ne peuvent en effet qu'aggraver encore l'insécurité économique et sociale qui est le lot de tant de citoyens. A signaler que d'autres Conseils municipaux comme celui de Romainville (Seine-St-Denis), se sont déjà prononcés pour demander le retrait de cette loi.

Site Internet de la Ville

Lors du Conseil privé du 27 novembre, il nous a été notamment présenté le nouveau site internet de la Ville. Nous souhaiterions y voir ajouter l'ordre du jour des séances publiques ainsi que la retranscription de leurs débats.

Ville éclairée, conseil municipal dans le noir

Conception d'un plan lumière sur les édifices et espaces les plus originaux de la ville (450 000 euros), et élaboration d'un plan de signalisation du patrimoine (150 000 euros) : les deux premiers projets du Contrat de Station ont été soumis au vote du Conseil de décembre dernier. Une fois de plus, il est assez remarquable de constater que - alors même qu'aucune présentation générale de ce fameux Contrat de Station ne nous a été faite -, il nous est demandé de nous prononcer sur telle ou telle de ses actions. Comment font donc nos

collègues pour juger de leur bien-fondé et approuver, sans le moindre questionnement, des réalisations s'inscrivant dans un programme plus global mais dont on ignore tout ?

Depuis plusieurs mois, les élus de Baïona Berria demandaient de disposer d'un document - même synthétique -. Ce n'est qu'à quelques jours du Conseil du 16 décembre que nous avons enfin obtenu copie du "rapport final" du "plan d'actions pour la mise en place d'un Contrat de station"... rapport daté du 1er avril 2003 !!!

Ce rapport affiche 22 projets d'actions pour un coût estimé à 23 millions d'euros.

Cinq projets représentent à eux seuls 85% de l'enveloppe globale : un centre de congrès (au cinéma Vauban acquis par la ville), un hôtel trois étoiles (projeté sur l'emplacement de la Caisse d'Épargne que l'on raserait), un centre d'interprétation des cultures bayonnaises (à l'ancien palais de justice, rue d'Espagne), l'aménagement de la place Montaut (avec notamment la construction d'une halle couverte), et enfin, un village culturel basque sur le site de la Caserne de la Nive.

Au delà de ces projets proprement dits (nous y reviendrons), ce Contrat de station nous

interroge. D'abord parce qu'il n'existe pas de fil conducteur reliant les 22 propositions d'action, fil conducteur qui donnerait un ensemble cohérent à une politique touristique pour Bayonne. Politique sur laquelle on serait d'accord ou non, mais qui serait tangible.

Ce Contrat de station n'en affiche pas moins certains éléments communs à plusieurs projets. Le premier, c'est le souhait de transformer le haut du Grand Bayonne en un quartier touristique-commercial à part entière, afin de le "raccrocher" au plateau piétonnier.

A nos yeux, il s'agit ici d'une orientation qui pourrait s'avérer extrêmement dangereuse pour l'équilibre de cette partie

du Grand-Bayonne qui a su conserver, tant bien que mal, sa fonction habitat et divers commerces de proximité.

Deuxième élément commun à certains autres projets, c'est celui qui consiste à aborder la culture sous l'angle exclusif d'un produit marchand. Quant à "la solidarité avec les territoires qui nous entourent", annoncé comme l'un des points-forts du programme, nulle trace. A moins que cette "solidarité" ne se définisse par la création à Bayonne de super-équipements dont les habitants du Pays Basque intérieur seraient l'une des cibles de marché... Dernier commentaire enfin : et le golf de Bassussarry dans tout cela ? Il n'est même pas évoqué...

Une élaboration sur fond de non-débat

Le *Budget Primitif* (BP) correspond au budget de référence de la Commune. Son vote est précédé d'une discussion sur les *Orientations Budgétaires* qui en fixent les principales caractéristiques. Une fois voté, le BP peut être amendé en cours d'exercice par des *Décisions Modificatives*. Le *Compte Administratif* enfin viendra entériner le budget effectivement mis en œuvre par la Ville.

Le budget de la Ville est en fait composé de trois budgets : deux budgets annexes (Eau et Stationnement), et le budget général dont le montant pour 2004 s'élève à 72,3 millions d'euros. Comme dans toute activité, il est indispensable de distinguer deux volets : le fonctionnement et l'investissement. Pour 2004, le budget général de Bayonne affiche une augmenta-

tion de 13%, due à une forte progression de l'investissement. D'un montant de 20,5 millions d'euros, le niveau extrêmement élevé des dépenses d'équipements caractérise ce budget. Et cet effort considérable d'investissement sous-tend un recours très (trop ?) important à l'endettement qui "explose" : quinze millions d'euros, soit une augmentation

de 94% par rapport à 2003 !

Toujours les mêmes tâtonnements et revirements

D'exercice en exercice, on retrouve dans la méthode d'élaboration du BP, les mêmes tâtonnements et revirements que ceux qui caractérisent la gestion municipale sur certains gros dossiers. Ainsi, si on ne s'en tient qu'aux seules dépenses d'équipement, figuraient, dans le BP 2002, des prévisions à la baisse de l'investissement pour 2003 et 2004. Les *Orientations Budgétaires* 2003 tablaient effectivement sur une réduction (-8%). Deux mois plus tard, surprise face au Budget Primitif et sa hausse de

12% de l'investissement ; une hausse qui va encore s'intensifier en 2004 (+46%) ...

Difficile alors de ne pas perdre le nord... Et ce d'autant que Monsieur Grenet récuise aux élus de l'opposition la possibilité d'avoir accès à des documents de travail de base tel le plan pluri-annuel d'investissement de la Ville, document soit dit en passant soumis au vote dans le cas de la Communauté d'Agglomération.. Autre exemple : dans certaines commissions supposées préparatoires au BP, la discussion est "ouverte" sans qu'aucune information précise ne soit fournie sur les propositions de subventions aux associations de la commune... Bref, à Bayonne, le BP ne saurait se décliner en *Budget Participatif*...